



SO WHAT ?

N° 19

Editorial



Voilà un mois et demi que la lettre d'information de l'Observatoire n'est pas parue. Le motif en est simple : après une relative accalmie à la fin du mois de juin, les événements se sont précipités sur le front du *Brexit*, au point que tout écrit devenait obsolète d'un jour à l'autre, voire d'heure en heure. Rendre compte du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne est un travail de Sisyphe. Les chercheurs qui se penchent sur la question ont le sentiment désagréable que les rares certitudes acquises à un moment donné pour gravir la montagne d'obstacles qui se dresse contre l'élaboration d'un accord de sortie finissent toujours par être récusées, impliquant de remettre cent fois l'ouvrage sur le métier. Michel Barnier a beau répéter que les 80 % du contenu de l'accord prévu pour l'automne étaient réglés, les 20 % restant recèlent les sujets les plus sensibles (frontière entre les deux Irlande, juridiction de la Cour de Justice en particulier). Le chef de la *task force* n'a d'ailleurs pas manqué d'insister sur la suspicion que lui inspire le fameux Livre blanc finalisé à la suite du compromis ministériel de Chequers. Mme May comptait pourtant sur ce document pour faire rapidement progresser les négociations. S'il n'est pas totalement satisfaisant, surtout en ce qui concerne sa compatibilité avec la feuille de route transmise par le Conseil européen à la *task force* de Michel Barnier en mars, il est plus abouti que les précédentes propositions du gouvernement britannique. C'est la raison pour laquelle il faut prendre le Livre blanc pour ce qu'il est : une nouvelle base de travail produite par les Britanniques qui ne saurait constituer l'accord final.

Il n'en demeure pas moins que la recherche du consensus au sein du parti conservateur - et avec le parti unioniste irlandais - conduit à la quadrature du cercle. Soit le Gouvernement accepte un traité qui se situerait entre l'exemple norvégien et le

CETA canadien, soit, en l'absence d'accord, les règles de l'OMC s'imposent. Dans le premier cas, les *hard Brexiters* feront tout pour se débarrasser de Mme May avant que le futur traité soit conclu ; dans le second cas, c'est le camp pro-européen qui s'élèverait contre la leader conservatrice. Le destin de la Première ministre semble scellé, quelle que soit l'issue du *Brexit*. Cependant, elle résiste, et ce, pour trois raisons : le risque pour les *tories* de perdre leur majorité si des élections succédaient à la démission forcée de Mme May, le danger majeur d'un *no deal* en mars 2019, et la minorité de *hard Brexiters* au Parlement. Toutefois, ces trois limites ne sont plus dirimantes pour les anti-européens. Aux yeux de certains *MPs*, le départ de Boris Johnson rend crédible l'alternative à Mme May. Si elle devait être évincée de la tête du parti (et, par suite, du 10 Downing Street) et que ses membres parvenaient à proposer une équipe pouvant rapidement remplacer l'actuel cabinet avec le soutien d'une majorité aux Communes, aucune nouvelle élection ne serait nécessaire. Quant au risque d'un *no deal*, il ne fait pas peur aux plus rugueux des *Brexiters*. Jacob Rees-Mogg l'a pleinement assumé dans une interview donnée le 21 juillet. Enfin, la majorité anti-*Brexit* et les *softs Brexiters* à Westminster ont de plus en plus de difficultés à faire front commun. Le *Labour* a ainsi du mal à affirmer une ligne directrice, car il est tiraillé entre le désir d'affaiblir Mme May (voire de la pousser vers la sortie pour provoquer un scrutin qui serait favorable à l'opposition) et un soutien partiel à la Première ministre qui s'oriente désormais vers un *Brexit* doux.

Dublin et Bruxelles ont bien compris que le risque d'un *no deal* est plus tangible que jamais. Des publications émanant des institutions irlandaises et européennes indiquent l'attitude qu'il conviendrait d'adopter si aucun accord n'était concrétisé dans le courant de l'automne. Faut-il

s'alarmer de cette énième crise ? Ceux qui suivent les négociations depuis le commencement sont habitués à cette valse-hésitation à quatre temps consistant à formuler des propositions, menacer l'autre partie, s'inquiéter d'un *no deal* imminent par des retours en arrière, et finalement progresser. L'épisode de ce début d'été 2018 pourrait donc se solder par un compromis. Néanmoins, l'affaiblissement toujours plus fort de Mme May et la radicalisation des *Brexiters* rendent une telle perspective bien

optimiste. Le nouveau secrétaire d'État chargé du *Brexit*, Dominic Rabb, a demandé à la *task force* de poursuivre les discussions en août, malgré la traditionnelle suspension des travaux de nature politique à cette époque. Une certitude se dessine à l'issue de ces turbulences : il n'y a plus de temps disponible à la recherche d'un consensus entre conservateurs. Le péché originel de Mme May est d'avoir eu l'orgueil de penser qu'elle y parviendrait.

Récapitulatif des dernières publications du site

👉 Les contentieux relatifs au *Brexit* suivent leur cours. L'audience de l'affaire introduite par l'avocat français, Me Julien Fouchet, s'est déroulée le 5 juillet dernier. Le suivi de ces instances est assuré par l'Observatoire qui met constamment à jour l'article idoine.

👉 Gordon Anthony, Professeur à la Queen's University de Belfast et l'un des conseils juridiques ayant participé à plusieurs actions en justice relatives au *Brexit*, produit un article qui explique les effets du *Brexit* sur la Constitution de *common law* du Royaume-Uni.

👉 L'Observatoire revient en détail sur l'adoption de la loi de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne adoptée le 20 juin et qui a reçu le sceau royal le 26 juin. Il convient de ne pas négliger l'importance de ce texte : en intégrant en droit interne l'acquis communautaire, il constitue indéniablement une base utile et positive aux négociations pour éviter un *no deal*.

👉 Le « compromis » de Chequers, du moins ce qu'il en reste, fait aussi l'objet d'un article d'actualité qui doit être naturellement lu avec les analyses produites sur le site après les démissions de Boris Johnson et de David Davis.

À lire, à consulter et à savoir

L'épisode particulièrement critique que connaît le *Brexit* impose une mise à jour constante. Nous indiquons à nos lecteurs que nous réalisons celle-ci via Facebook, LinkedIn et Twitter. Au titre des dernières informations, soulignons que l'Union européenne a considéré qu'une extension du délai prévu par l'article 50 pour mener à bien les négociations de retrait ne pourrait intervenir dans le cas du Royaume-Uni qu'en de second référendum ou de nouvelle élection législative.

L'Observatoire du *Brexit*, rattaché au CERCRID-UMR 5137, et la Maison Française d'Oxford organisent un colloque à Saint-Étienne le 7 décembre 2018. Le programme sera accessible dans le courant de l'été avant sa diffusion officielle au début de l'année universitaire. Nous indiquons déjà la présence de Paul Craig, John Bell, Kalypso Nicolaidis, et Jack Simson-Caird côté britannique, d'Emmanuelle Saulnier-Cassia, Édouard Treppoz, Anastasia Sotiropoulou, Sébastien Adalid et Thibault Guilluy côté français, et enfin de Bernhard Kreße de l'Université de Dortmund.

Erratum : dans l'éditorial de la précédente newsletter, nous avons laissé échapper une coquille : à la douzième ligne, il fallait lire « le flou continue » et non « le flou continu », même si, sur le fond, les deux formulations sont plus que jamais adaptées à l'évolution actuelle du *Brexit*...

La prochaine lettre d'information paraîtra en septembre, ce qui ne signifie pas pour autant que le site ne soit pas mis à jour en raison des négociations qui devraient se poursuivre en août (et même si le Directeur aimerait bien prendre un peu de repos !).

Nous profitons de cette dernière lettre de l'année universitaire 2017-2018 pour souhaiter de très bonnes vacances à nos lecteurs et rappelons que toute contribution de qualité est la bienvenue sur le site.

Bel été à tous